

MUNICIPALES 2020
COMMUNAUTAIRES

>> Didier Simonet



CHATELLERAULT —
unis pour vivre heureux

> Nos orientations

> 80 propositions

> 10 engagements



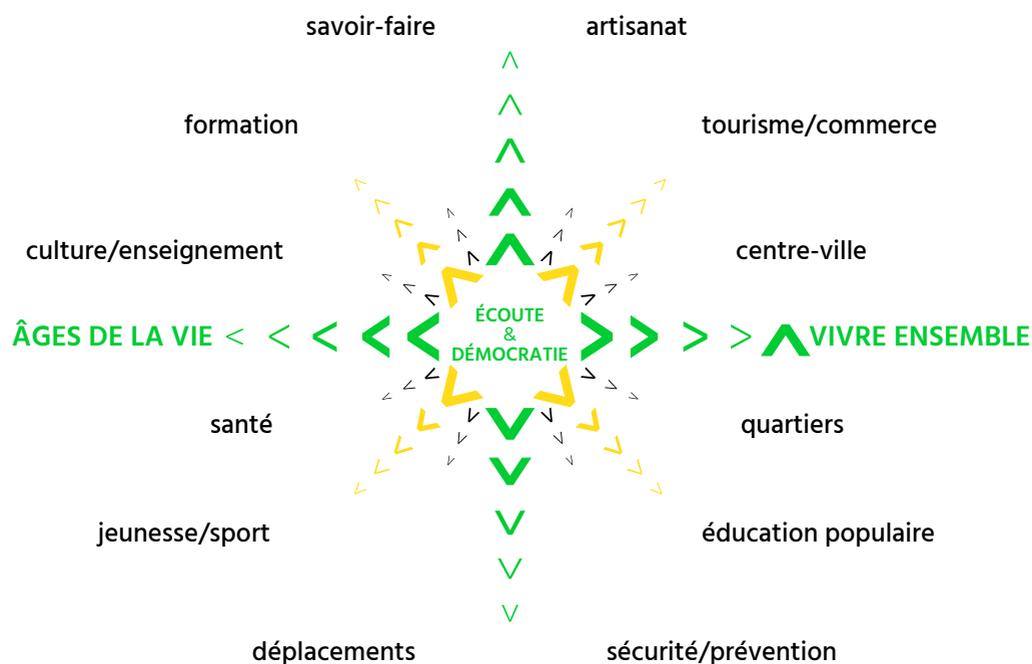
LA LISTE POUR UNE GAUCHE UNIE

UNISPOURVIVREHEUREUX.FR contact@unispourvivreheureux.fr

[@Unispourvivreheureux](https://www.instagram.com/Unispourvivreheureux) T. 05 49 21 58 38



ÉCONOMIE



ENVIRONNEMENT

Madame, Monsieur,

La liste pour une gauche unie que j'ai l'honneur de conduire rassemble toutes les sensibilités de la gauche et de l'écologie. Une liste qui s'est donnée pour ambition de répondre aux défis environnementaux, économiques, éducatifs et sociaux de notre ville en vous permettant d'en devenir les acteurs.

La démocratie doit vivre chaque jour dans une commune et pas seulement une fois tous les 6 ans. Je vous propose de la faire vivre au quotidien en vous mettant au cœur de toutes nos propositions, en vous écoutant pour que vous puissiez donner votre avis, vos idées, et me faire part de vos difficultés.

« Unis pour vivre heureux » ce n'est pas seulement le nom de notre liste, c'est ma raison de me présenter auprès de vous. Notre commune n'est qu'un petit point sur la planète et « l'Union » est le seul moyen de prendre en compte les préoccupations de chacun. Il faut pour cela de l'écoute, du respect, du débat, de la solidarité... Tout ce qui donne du sens au mot Démocratie.

Plutôt qu'un projet tout ficelé auquel il vous suffit de dire oui et de ne plus vous écouter pendant 6 ans, nous vous présentons des propositions qui viennent de vous, que vous nous avez exprimées dans les discussions, rencontres ou réunions que nous avons eues. D'autres répondent à vos préoccupations et enfin, certaines correspondent aux orientations que nous voulons prendre et au chemin que nous voulons tracer ensemble. Cette brochure vous présente les 80 propositions que notre liste vous soumet. Elles seront corrigées si besoin après discussion avec les habitants concernés. Elles ne sont pas exhaustives et seront complétées au cours du mandat par nos échanges.

Vous serez toujours au cœur de nos actions.

Ces propositions sont complétées par 10 engagements personnels que je prends solennellement auprès de vous pour traduire cette nouvelle manière de conduire la politique de la ville ensemble.

"Unis pour vivre heureux"

les propositions



➤ Économie, savoir-faire, artisanat, formation, tourisme

1. Attirer de nouvelles formations initiales, continues et supérieures pour développer notre bassin d'emploi.
2. Créer un évènement annuel pour mettre en valeur et rendre visible le savoir-faire Châtelleraudais au niveau national.
3. Engager le tissu économique de la ville dans le cercle vertueux de l'industrie non polluante en favorisant l'implantation d'industries innovantes dans le domaine de l'écologie.
4. Faciliter l'innovation sociale et favoriser l'éclosion d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.
5. Aider les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sous-traitantes de l'industrie pour les accompagner dans leur démarche de certifications.
6. Faire l'inventaire des Très Petites Entreprises (TPE) et PME et de leurs compétences et savoir-faire pour mieux valoriser les atouts de notre bassin d'emploi.
7. Favoriser la mise en place de veilles technologiques au profit des entreprises du bassin d'emploi.
8. Développer les relations entre les TPE-PME et les outils de formation locaux : Maison de la Formation le GRETA, l'AFPA, l'IT2I, le CNAM...
9. Valoriser l'artisanat et les métiers manuels auprès des jeunes et développer la culture scientifique et technique.
10. En matière de tourisme, connecter la ville aux grands réseaux européens de voies vertes et vélo-routes notamment « La Loire en Vélo » au nord et la « Vélo Francette » à l'ouest par le prolongement de la voie qui relie déjà Châtellerault à Monts-sur-Guesnes.
11. Développer le tourisme durable : aménager des équipements de haltes pour les cyclistes et randonneurs dans le camping municipal.
12. Favoriser un tourisme de séjour de moyen-terme en proposant des activités du savoir-faire local (exemples stage mécanique, soudure, cirque...)



Depuis plusieurs siècles la spécificité de notre Ville reste son « **Savoir-faire manuel** ». De l'horlogerie et la coutellerie du passé jusqu'à l'industrie de pointe d'aujourd'hui en passant par l'innovation technique et sociale de « La Manu », c'est toujours sur ce savoir-faire que notre ville s'est développée. « *Nous ne ferons jamais venir la mer à Châtellerault* » disait Edith Cresson. Dès les années 80 elle s'est battue contre ceux qui prônaient la « diversification » comme J-P Abelin qui souhaitait « *accrocher Châtellerault à la locomotive du Futuroscope et du tourisme* ».

Aujourd'hui, 40 ans après, au plus haut niveau de l'Etat chacun reconnaît à quel point la désindustrialisation de la France fut une grave erreur. La prôner est un abandon et un renoncement. Il nous faut donc jouer de notre principal atout : développer la formation et l'intelligence de la main. Celle qu'aucun robot ne pourra jamais remplacer.

Notre spécificité nous impose de **renforcer nos outils de formation** pour mieux s'adapter aux besoins du tissu industriel (8000 emplois dont 4000 dans l'aéronautique et l'automobile !). C'est notamment le cas aux fonderies du Poitou où il est urgent de répondre aux défis posés par les évolutions technologiques de ce secteur et trouver de nouveaux débouchés sur la base d'un savoir-faire maîtrisé. En s'appuyant sur les atouts de notre bassin industriel, il nous faut par ailleurs **permettre l'émergence de l'industrie « verte »** qui sera incontestablement un vecteur majeur de l'emploi de demain. Par ailleurs, le tourisme qui est un secteur économique en développement doit être réorienté à Châtellerault vers des activités durables. C'est notre devoir. C'est notre volonté et notre exigence ! Enfin, la désertification commerciale de la rue Bourbon nous oblige à prendre des mesures d'urgence pour la réhabilitation du centre-ville.

➤ Centre-ville & commerces

13. Ramener des activités non-commerciales (services publics, lieux de vie, associations...) pour relancer les flux commerciaux.
14. Restructurer l'urbanisme du centre-ville, de la place de la mairie à la place Emile Zola et au marché, en lieux de vie pour les habitants (espaces verts, mobiliers urbains, kiosque...).
15. Utiliser les moyens mis à disposition des collectivités pour préserver les baux commerciaux.
16. Accompagner le dispositif d'État pour le centre-ville et mettre en œuvre les 2 millions votés en 2018 par l'agglomération.
17. Mettre à disposition de la population un lieu ouvert aux initiatives (eSport, impression 3D, galerie d'exposition pour les artistes, atelier vélo, échange de compétences...).



L'Environnement et l'écologie sont le plus grand défi que nous aurons à relever demain. Mais il ne faut pas les aborder par le petit bout de la lorgnette et ne pas mélanger les thématiques : La lutte contre les émissions de carbone ne demande pas les mêmes réponses que l'adaptation au réchauffement climatique. Les pollutions et la perte de la biodiversité sont liées, mais demandent des réponses différenciées. Le bien-être animal n'est pas à mettre en opposition à une bonne qualité de notre nourriture. La gestion

des matières et le traitement des déchets demandent localement des réponses spécifiques adaptées aux capacités de Châtellerauld et de Grand Châtellerauld. Le travail à effectuer est énorme et ne peut se contenter de « mesurette » et de « coups » médiatiques. De l'industrie à l'usager, de l'habitat aux transports **nous voulons nous attaquer à tous ces problèmes de manière méthodique, systémique et rationnelle en refusant une « écologie punitive »,** celle qui impose sans offrir d'alternative.



➤ Environnement & déplacements

18. Planter 2192 arbres de haute futaie (un par jour) pour absorber du CO2 et créer des puits de fraîcheur dans la ville.

19. Instaurer une charte écologique auprès des organisateurs de manifestations sportives et culturelles conditionnant le soutien financier de la ville : tri sélectif, suppression des plastiques jetables, covoiturage...

20. Protéger la biodiversité des rives de la Vienne.

21. Sauver l'île Cognet par son reboisement.

22. S'opposer fermement à l'implantation de la ferme-usine de 1200 taurillons à Coussay-Les-Bois.

23. Implanter une ferme urbaine avec un verger ouvert à tous.

24. Elaborer avec les communes périphériques et les habitants un plan de déplacement global du Grand Châtellerauld : piétons, vélos, bus, trains, transports scolaires, voitures, covoiturage.

25. Améliorer la qualité de l'offre de transports urbains et redéfinir la politique tarifaire sans augmenter les tarifs.

26. Examiner la faisabilité de la gratuité, considérant que c'est le moyen d'offrir une véritable alternative à la voiture. C'est un investissement qui profitera à tous, car diminuer les émissions de CO2, les particules fines, le bruit c'est améliorer le bien-être de chacun.

27. Proposer des « déplacement solidaires » pour les lieux-dits et les quartiers les plus excentrés (ex. Targé...).

28. Connecter la ville aux communes périphériques par des pistes cyclables.

29. Connecter la voie Sylvain Chavanel jusqu'au centre-ville par l'ancienne voie ferrée désaffectée.

30. Poursuivre le cheminement piéton de la rive droite jusqu'à Cenon par une passerelle sur l'Ozon.

31. Nommer un « monsieur ou une madame vélo » comme référent à tous les usagers du deux roues.

32. Développer des abris à vélos dans la ville et l'agglomération.

33. Réduire la consommation énergétique des équipements publics et de l'habitat individuel.

34. Multiplier les lieux de production d'énergie renouvelable individuels comme publics.

35. Maintenir le barrage hydraulique de la Manu dans le service public de l'énergie.

36. Mobiliser les jeunes sur les questions de transition écologique par leur engagement via le service civique.

37. Développer des ateliers collaboratifs pour réparer à coût faible des objets cassés afin de lutter contre l'obsolescence programmée.

38. Assurer un ramassage des encombrants pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre à la déchetterie.

39. Améliorer la propreté de la ville, notamment dans les quartiers périphériques.

40. Insérer dans la commande publique des critères sur les produits bios et locaux.



De la crèche à l'école primaire en passant par la maternelle, l'accompagnement des enfants jusqu'au collège est une grande compétence des communes.

Nous y attachons une importance particulière car même si les enseignants sont sous la responsabilité de l'Etat (ce qui est une garantie d'unité républicaine) nous y avons un grand rôle à jouer.

Celui-ci se poursuit dans **la pratique du sport, dans la découverte artistique et dans l'éducation populaire** indispensable au fonctionnement de la démocratie où chaque individu doit avoir la capacité de

former son propre jugement.

Au-delà de l'éducation, **chaque individu doit voir ses droits culturels respectés**. Ils visent à reconnaître à chacun sa liberté de vivre son identité culturelle définie comme « *l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité* », selon la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007. Nous nous y attacherons parce que **c'est la condition nécessaire à une vie paisible, riche et tolérante**.



>> Enseignement, sport, jeunesse

41. Renforcer l'aide aux devoirs, l'initiation au numérique et l'apprentissage précoce des langues auprès des enfants.

42. Adapter les bâtiments et les cours d'écoles au réchauffement climatique.

43. Construire une politique sportive en concertation avec les clubs prenant mieux en compte les problématiques de santé et d'éducation.

44. Encourager les actions de mobilité internationale pour les jeunes du territoire (chantiers et échanges internationaux).

45. Accroître les échanges sportifs avec nos villes jumelées.

46. Revoir la tarification des cantines pour plus de justice sociale.

47. Etudier la faisabilité budgétaire de la gratuité des fournitures scolaires dans les écoles publiques de la ville.

48. Accompagner l'Ecole Nationale de Cirque pour la création d'une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles.

49. Etendre l'offre de formations supérieures à Châtelleraut.

50. Réhabiliter d'urgence le stade Herriot et ses vestiaires.

>> Culture & éducation populaire

51. Organiser des états généraux de la culture pour prendre en compte les besoins de toutes les diversités culturelles et identifier les réponses adaptées.

52. Soutenir les formes émergentes de cultures : musiques actuelles, arts de la rue, pratiques artistiques, *la Station*, etc.

53. Créer un pôle pour l'éducation populaire et la culture permettant aux jeunes d'organiser des événements.

54. Développer au plus près des enfants et des adultes des ateliers d'expression artistique (musique, théâtre, arts plastiques, danse...).

55. Rassembler en un même lieu (physique et/ou virtuel) les informations concernant les offres culturelles institutionnelles, associatives, commerciales, ainsi que les initiatives individuelles.

56. Ouvrir une maison des artistes avec une galerie d'exposition.

57. Développer la culture scientifique et technique en collaboration avec l'Espace Mendès France de Poitiers.



Le premier devoir d'une équipe municipale est de se préoccuper du bien-être des habitants. Quel que soit son quartier, son origine, son âge, son sexe, son niveau social, son handicap ou sa particularité. Chacun doit avoir les mêmes droits, la même reconnaissance **le même accès aux services publics qui restent un bien commun à tous.**

Nous ne sommes pas égaux devant la santé. Nous n'avons pas le même accès aux soins. Nous ne sommes pas traités de manière égale selon les quartiers. Nous avons pourtant besoin à chacun des moments de notre vie de réponses adaptées. Les liens sociaux indispensables à une vie harmonieuse

dans la communauté Châtelleraudaise se disloquent depuis des années au profit d'un repliement sur soi qui bien trop souvent exclut ou ignore celui qui est différent. Au cours de ces 12 dernières années par l'inégalité des traitements fait aux uns ou aux autres des fossés se sont creusés qu'il nous faudra combler pour rester « Unis pour vivre heureux ».

Nous n'oublions pas **la sécurité** qui est une grande préoccupation des châtelleraudais et châtelleraudaises dans leur environnement quotidien et **nous voulons la traiter avec la même rigueur méthodologique loin des à priori et des solutions toutes faites.**

>> Quartiers et vivre ensemble

58. Créer des régies de quartiers permettant aux habitants de participer eux-mêmes à certains travaux de manière rémunérée.

59. Redonner plus d'indépendance aux maisons de quartiers pour mieux répondre aux besoins des habitants.

60. Développer l'habitat coopératif et/ou associatif pour toutes les catégories d'âges.

61. Mettre en relation des personnes âgées et des jeunes pour les héberger en échange de services.

62. Faire une ville accessible de la petite enfance au troisième âge en prenant en compte le handicap y compris dans les solutions d'accueil et d'accompagnement.

63. Créer une plateforme en ligne participative (Decidim) afin que chaque habitant puisse donner son avis, ses propositions sur l'action de la ville.

64. Affecter un conseiller municipal délégué sur 5 secteurs de la ville (est, ouest, sud, centre, et Targé) qui sera le référent pour écouter les habitants et faire remonter leurs suggestions et propositions. Il sera l'interlocuteur des conseils citoyens existants.

65. Réaménager la rive gauche de la Vienne à Châteauneuf en y intégrant une guinguette.

>> Sécurité et prévention

66. Identifier les problèmes par un audit (sentiment d'insécurité, incivilités, sécurité de sortie d'école, sécurité routière, trafics, petite et grande délinquance...), pour adapter au meilleur coût les politiques les plus efficaces.

67. Obtenir de l'État les effectifs nécessaires au fonctionnement du commissariat de police.

68. Réorienter certaines missions de la police municipale pour assurer la sécurité des élèves à l'entrée et à la sortie des écoles à proximité d'axes de circulation (exemple école Jean Zay).

69. Utiliser le vélo comme moyen d'éducation à la sécurité routière pour les plus jeunes.

70. Remettre des gardiens d'immeuble en concertation avec les bailleurs sociaux.

71. Mener des campagnes d'information contre les incivilités.

>> Santé, âges de la vie

72. Créer une cellule de recrutement pour faciliter l'implantation de médecins et lutter contre la désertification médicale.

73. Créer un centre de santé-prévention communal.

74. Offrir une réponse concrète dans la lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes par l'ouverture d'une Maison des Femmes.

75. Engager un plan de résorption des logements indignes (des centaines de logements concernés).

76. Défendre et développer notre centre hospitalier.

77. Lutter contre la sédentarité en assurant la promotion du vélo et du vélo électrique auprès des personnes âgées.

78. Soutenir l'implantation d'une initiative de « A vélo sans âge » permettant aux personnes âgées de (re) découvrir leur ville dans des tricycles.

79. Réduire la fracture numérique par la mise en place d'un accompagnement pour l'accès aux services en ligne.

80. S'engager dans une politique de soutien à l'aménagement de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées.

« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. »

Article 3 de la constitution française de la V^e République

Si la souveraineté appartient au peuple comme le stipule la constitution, il revient à ses représentants élus de revenir devant lui chaque fois que possible pour exercer leur mandat. Cela signifie que chaque citoyen soit informé autant qu'il soit écouté. C'est l'exacte manière dont nous voulons procéder au cours de ce mandat. C'est le sens de mes engagements personnels.



Mes 10 engagements



Élu maire,

- 1> Je serai, une journée par semaine, dans la ville en dehors de toute manifestation publique, uniquement pour **aller à la rencontre des habitants**.
- 2> Je rencontrerai **une fois par an, au moins, les chefs d'entreprises** pour comprendre leurs besoins, leurs soucis et échanger sur les responsabilités sociales et environnementales vis à vis de notre territoire.
- 3> J'irai régulièrement à **la rencontre des acteurs sociaux des entreprises**.
- 4> Je serai **candidat à la présidence de Grand Châtellerault** car je considère, comme cela a toujours été le cas depuis la création des intercommunalités, que c'est au maire de la ville centre d'être garant de l'unité du territoire.
- 5> Je nommerai **un médiateur indépendant de la municipalité** pour traiter les différends qui pourraient opposer un citoyen à l'administration municipale.
- 6> Je ferai éditer et distribuer deux fois par an **un journal des quartiers** dont le contenu sera exclusivement rédigé par les habitants.
- 7> Je mettrai en place **un conseil des 15-25 ans pour l'environnement**.
- 8> Je consulterai **les habitants** avant chaque élaboration annuelle du budget afin de recueillir leurs avis et leurs priorités.
- 9> J'instituerai avant la fin du mandat **des budgets participatifs** sur tout ou partie des quartiers de la ville.
- 10> J'informerai et consulterai **les habitants concernés** avant toute action.



les candidats

Nous vous présentons la liste des candidats sans affectation à des postes spécifiques car nous voulons le rassemblement de toute la gauche au second tour.

>> Didier Simonet

64 ans, administrateur territorial retraité



2 > Julie Rousseau
42 ans, ingénieur de recherche en chimie verte au CNRS



3 > Michel Suret-Canale
63 ans, Maître de conférence honoraire



4 > Patricia Bazin
54 ans, technicienne en informatique



5 > Pierre Baraudon
66 ans, conseiller municipal sortant



6 > Corinne Dubreuil
56 ans, artiste plasticienne



7 > Aurélien Longé-Létang
34 ans, enseignant Formateur en CFA



8 > Pascale Marcelino
50 ans, artisane, fabricante de savon



9 > Alain Tocabens
68 ans, douanier retraité



10 > Amélie Balayre
32 ans, professeur d'histoire-géographie



11 > Gilles Robin
57 ans, logisticien, animateur



12 > Sylvie Bouyer
60 ans, inspectrice des Douanes



13 > Sidi-Mohamed Amimer
25 ans, électricien



14 > Nadine Bewende
65 ans, directrice retraitée d'établissement sanitaire et social



15 > Philippe Ricapet
39 ans, ouvrier qualifié dans l'aéronautique



16 > Sarah Audoux
47 ans, hôtesse d'accueil, enquêtrice à l'OFII



17 > Jean-Claude Monaury
72 ans, retraité de l'agroalimentaire



18 > Clarice Pereira
49 ans, employée, responsable syndicale



19 > Gérard Levasseur
73 ans, cadre retraité



20 > Annick Briolant
66 ans, éducatrice spécialisée à la retraite



21 > Cédric Chasseport
40 ans, ouvrier qualifié dans l'aéronautique



22 > Catherine Baraudon
57 ans, agent technique de Lycée Professionnel



23 > Nourdine Boussekine
39 ans, ancien boxeur professionnel



24 > Marie-Claire Gaveau
69 ans, retraitée



25 > Hervé Tartarin
65 ans, retraité, dirigeant et éducateur dans un club sportif



26 > Evelyne Edouard
62 ans, retraitée du service public



27 > Jean-Michel Sucher
57 ans, moniteur-éducateur sauvegarde de l'enfance



28 > Françoise Parnaudeau
71 ans, retraitée de l'industrie



29 > Florent Huart
36 ans, professeur de mathématiques



30 > Katia Poisson
53 ans, aide médico psychologique



31 > Gilles Lucas
65 ans, cadre retraité, responsable syndical



32 > Sophia Turquois
60 ans, secrétaire médicale



33 > Robert Bohan
65 ans, moniteur-éducateur retraité



34 > Huguette Coutoux
64 ans, retraitée



35 > Yvon Occolier
63 ans, retraité, responsable association culturelle



36 > Colette Leberquier
74 ans, commerçante retraitée



37 > Jean-Pierre Pipet
72 ans, cadre retraitée



38 > Monique Merrot
73 ans, retraitée de l'industrie



39 > Gilles Jamain
67 ans, masseur-kinésithérapeute, ostéopathe

Roser Segura / Dominique Toutlemonde
fondateurs de l'École de Cirque de Châtellerauld

Tu es notre ami proche depuis ce jour de 1994 où tu es venu à notre rencontre pour nous présenter Edith Cresson avec qui nous avons fait le projet de l'installation de l'École Nationale de Cirque de Châtellerauld à la Manu.

Tu as toujours été bienveillant, efficace et pertinent, nous permettant de saisir toujours tes avis et critiques pour le bien de nos élèves de leurs parents et des Châtellerauldaï.

Tu places toujours l'humain au cœur de ton action et nous pensons que les Châtellerauldaï ont bien de la chance qu'avec tes amis vous partagiez cette volonté d'être *unis pour vivre heureux*. Alors, succès à vous.

Sophie Hay assistante permanente dans un lieu de vie

Je suis née à Châtellerauld et ma ville je l'aime. Pour avoir fait mon apprentissage dans une boutique des rues piétonnes et avoir vu au fil du temps notre centre-ville se dégrader, je veux encore y croire. Redynamiser notre ville, ramener des activités non-commerciales, associations sportives, ateliers créatifs permettrait de réunir les châtellerauldaï et d'avancer tous ensemble autour de notre ville.

Ahmed Henni créateur de *Carrefour des peuples*

Je suis Châtellerauldaï depuis mon enfance. Dans ma jeunesse, grâce à l'éducation populaire, avec la MJC Raseteau, j'ai eu accès à la culture, j'ai pu m'épanouir, devenir un citoyen à part entière.

Je connais bien Didier Simonet, c'est un homme cultivé, capable, qui s'est beaucoup investi pour la ville. Parmi ses propositions, celles de l'éducation populaire et de la culture pour tous permettront un mieux vivre ensemble à Châtellerauld quel que soit son âge, ses origines, son niveau social.

Michel Achard retraité

En 1989, lors de la commémoration du bicentenaire de la révolution nous avons découvert l'aérostation. Grâce à Didier Simonet, la montgolfière est devenue un sport local avec une dizaine de pilotes dans la Vienne.